

Edition : 27 fevrier 2025 P.13-14
 Famille du média : Médias
 professionnels
 Périodicité : Quotidienne
 Audience : N.C.



Journaliste : -
 Nombre de mots : 657

INFORMATIONS DIVERSES

- ◆ **NRJ12 / Soirée d'adieu** : Ce jeudi, pour son dernier jour sur la TNT, NRJ12 propose une soirée spéciale à partir de 21 heures, intitulée "20 ans de grandes émotions". Elle "reviendra sur les moments forts qui ont marqué l'histoire de NRJ12 depuis sa création" avec "des témoignages d'animateurs, des extraits des émissions et de personnalités emblématiques". Au menu : retour sur les télé-réalités, des talk-shows et des séries. "Nous sommes fiers de chemin parcouru et reconnaissants envers nos téléspectateurs qui nous ont accompagnés jusqu'au bout", explique la chaîne de NRJ Group dans un communiqué.
- ◆ **Médiatransports / Mlle Pitch** : Médiatransports lance, à l'occasion du concours 2025 Mlle Pitch Awards & Co, la catégorie "Grand Prix Affichage DOOH". Les participants devront imaginer une campagne conçue spécifiquement pour la solution Trio, un set de trois écrans contigus. Le lauréat verra sa création diffusée sur les écrans DOOH de Médiatransports en gare et dans les métros.

- ◆ **Grande distribution / Agriculteurs / Médias** : Plusieurs enseignes de grande distribution, rassemblées au Salon de l'agriculture mercredi à l'initiative de l'animatrice Karine Le MARCHAND, ont précisé vouloir aider les producteurs agricoles en difficulté à écouler leur production et appelé les médias à relayer des "alertes" quand le prix d'un fruit ou légume en surproduction est trop bas. L'idée est alors "de se tourner vers les patrons de médias ou de presse pour demander à accompagner pour ces moments d'alerte", a indiqué le président-directeur général de Carrefour Alexandre BOMPARD. "Nous avons besoin que les grands organes de presse déclenchent des alertes surproduction. Dès lors qu'ils s'engagent, les consommateurs vont comprendre et on a la conviction qu'ils vont s'engager", a-t-il encore détaillé. "On va demander aux médias d'être partenaires, on aura besoin d'eux", a précisé Mme LE MARCHAND, qui a en outre indiqué que les produits concernés sont "essentiellement les fruits et légumes".
- ◆ **Libre Mullenlowe / Déménagement** : L'agence Libre Mullenlowe, que dirige M. Philippe ADENOT, son président, a quitté ses locaux du 80 rue Taitbout, Paris 9^e pour de nouveaux locaux au 26 rue Montholon, Paris 9^e.
- ◆ **TikTok / Automotive Ads** : TikTok a présenté une nouvelle solution spécifiquement pour les annonceurs automobiles qui permet d'associer les utilisateurs de sa communauté au véhicule qui leur convient. Cette solution publicitaire est basée sur un catalogue, conçue pour optimiser la promotion des véhicules et accélérer le processus d'achat. Cette innovation offre une expérience client "qui simplifie le parcours d'achat tout en exploitant les données spécifiques au secteur de l'automobile pour générer des résultats plus performants pour les marques", indique un communiqué.
- ◆ **Les Gros Mots / Ecoprod** : L'agence Les Gros Mots a annoncé son adhésion à Ecoprod, association créée en 2009 ayant pour but de fédérer et d'accompagner le secteur audiovisuel dans l'évaluation et la réduction de son impact environnemental.
- ◆ **Réseau social X / Italie / Evasion fiscale** : Le parquet de Milan a ouvert une enquête pour évasion fiscale visant le réseau social X, soupçonné par la police financière de devoir 12,5 millions d'euros de TVA en Italie, a appris mercredi l'AFP de source judiciaire. La police financière de Milan a clos en avril 2024 une enquête fiscale visant la société "Twitter UK" concernant le délit d'"omission de déclaration" de ses revenus réalisés entre 2016 et 2022 en Italie, aux fins de se soustraire à la TVA, selon cette source. L'enquête a porté sur des revenus générés avant l'arrivée aux commandes du réseau social de M. Elon MUSK, qui l'a acquis en octobre 2022 pour 44 milliards de dollars, a précisé cette source. Meta a été visé l'an dernier par une enquête similaire de la police financière italienne, qui a évoqué les mêmes motifs que pour l'affaire concernant X. Selon le parquet de Milan, Meta doit plus de 887 millions d'euros de TVA au titre de ses revenus générés entre 2015 et 2021, ce que la maison mère de Facebook et Instagram conteste catégoriquement.